

Programme « retraites » - Partie II « Objectifs / Résultats »

Objectif n° 4 : Accroître l'emploi des salariés âgés

Indicateur n° 4-1: Taux d'emploi des 55-64 ans.

Finalité : L'objectif d'un taux d'emploi atteignant 50% des personnes âgées de 55 à 64 ans à l'horizon 2010 a été défini en mars 2001 lors du Conseil européen de Stockholm. Le suivi de cet indicateur s'inscrit dans le droit fil de la stratégie européenne pour l'emploi (SEE), définie en mars 2000 lors du conseil européen de Lisbonne, qui vise à permettre à l'Union de regagner les conditions du plein emploi et de renforcer sa cohésion d'ici 2010.

Résultats : Le taux d'emploi des 55-64 ans évolue comme suit :

Taux d'emploi des seniors, brut et corrigé des variations démographiques (en %)

| | | | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Objectif 2010 |
|---------|-----------|-------------------------------|------|------|------|------|------|------|--|
| France | 55-64 ans | Taux d'emploi | 37,0 | 37,6 | 38,7 | 38,1 | 38,2 | 38,2 | Augmentation compatible avec l'objectif européen |
| | | Taux d'emploi « sous-jacent » | 32,9 | 33,2 | 34,0 | 34,3 | 35,3 | 36,0 | |
| UE à 27 | 55-64 ans | Taux d'emploi | 40,0 | 40,7 | 42,4 | 43,5 | 44,7 | 45,6 | 50 |

Lecture : le taux d'emploi « sous-jacent » est un taux d'emploi corrigé des effets de composition démographique.

Note : âge à la date de l'enquête.

Source : Insee, enquêtes Emploi, calculs Dares ; Eurostat pour l'UE à 27.

Taux d'emploi des seniors par tranche d'âge, brut et corrigé des variations démographiques (en %)

| | | | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|--------|-----------|-------------------------------|------|------|------|------|------|------|
| France | 55-59 ans | Taux d'emploi | 54,5 | 54,7 | 55,2 | 54,6 | 55,3 | 56,3 |
| | | Taux d'emploi « sous-jacent » | 52,6 | 53,4 | 54,7 | 54,7 | 55,7 | 56,5 |
| | 60-64 ans | Taux d'emploi | 13,3 | 13,5 | 13,8 | 14,4 | 15,6 | 16,3 |
| | | Taux d'emploi « sous-jacent » | 13,2 | 13,1 | 13,2 | 13,8 | 14,7 | 15,6 |

Lecture : le taux d'emploi « sous-jacent » est un taux d'emploi corrigé des effets de composition démographique.

Note : âge à la date de l'enquête.

Source : Insee, enquêtes Emploi, calculs Dares.

Taux d'emploi par sexe, brut et corrigé des variations démographiques (en %)

| | | | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|--------|-----------|-------------------------------|------|------|------|------|------|------|
| Hommes | 55-64 ans | Taux d'emploi | 40,9 | 41,7 | 41,5 | 40,4 | 40,4 | 40,5 |
| | | Taux d'emploi « sous-jacent » | 36,2 | 36,3 | 36,3 | 36,4 | 37,4 | 38,3 |
| Femmes | 55-64 ans | Taux d'emploi | 33,4 | 34,2 | 35,7 | 35,8 | 36,0 | 36,0 |
| | | Taux d'emploi « sous-jacent » | 29,8 | 30,3 | 31,7 | 32,3 | 33,2 | 33,9 |

Lecture : le taux d'emploi « sous-jacent » est un taux d'emploi corrigé des effets de composition démographique.

Note : âge à la date de l'enquête.

Source : Insee, enquêtes Emploi, calculs Dares.

Le taux d'emploi des seniors se situe en France à un niveau plus bas que la moyenne européenne (38,2% en 2008 pour les 55-64 ans contre 45,6% dans l'Europe des 27). S'il a progressé d'un peu plus d'un point entre 2003 et 2008, cette évolution est moins importante que dans l'ensemble de l'Union européenne à 27 (+5,6 points).

Cependant, en raison d'un important effet de structure démographique, l'évolution du taux d'emploi des seniors tel qu'il est calculé traditionnellement ne rend pas compte de l'évolution sous-jacente des comportements d'activité. A partir de 2001, lorsque les premières générations nombreuses de l'après seconde guerre mondiale ont atteint 55 ans, l'évolution du taux d'emploi des 55-64 ans n'est plus réellement représentative de celle de leur comportement d'activité, mesurée par le taux d'emploi « sous-jacent » qui neutralise cet effet

démographique (cf. *Précisions méthodologiques*). Dans un premier temps, avec l'augmentation du nombre de « jeunes » seniors, ceux qui sont le plus actifs, l'évolution du taux d'activité des 55-64 ans est plus favorable que celle du taux d'activité « sous-jacent ». Après 2005, le taux d'emploi « sous-jacent » s'est accru régulièrement alors que le taux d'emploi a stagné. Après 2010, une fois que la première génération du baby-boom aura atteint 64 ans, taux d'emploi et taux d'emploi « sous-jacent » auront de nouveau des évolutions similaires.

Ainsi, de 2007 à 2008, corrigé des effets démographiques, le taux d'emploi des seniors a augmenté de +0,8 point. Cette évolution provient pour moitié de la tranche des 55-59 ans et pour moitié de la tranche des 60-64 ans. Parmi les personnes âgées de 55 à 59 ans, le taux d'emploi sous-jacent des femmes de 55 à 59 ans poursuit son augmentation tendancielle (+1,4 point en un an) alors que celui des hommes stagne. Parmi les personnes âgées de 60 à 64 ans, le taux d'emploi des femmes est stable alors que celui des hommes de 60 à 64 ans augmente de 1,8 point. Au total, entre 2003 et 2008, le taux d'emploi « sous-jacent » des 55-64 ans a progressé de 3,1 points, ce qui constitue désormais une tendance robuste et favorable, qui peut au surplus être appréciée à l'aune de la diminution importante du nombre des demandeurs d'emploi âgés, et en leur sein des dispensés de recherche d'emploi, ainsi que de la régression très significative du nombre des bénéficiaires de dispositifs publics de cessation anticipée d'activité (cf. *indicateurs n° 4-5 et 4-6*).

Précisions méthodologiques : le taux d'emploi d'une classe d'âge est le nombre de personnes en emploi rapporté à la population totale de la classe d'âge. Le taux d'emploi « sous-jacent » est égal à la moyenne arithmétique des taux par âge détaillé : il n'est donc pas pondéré par la taille des différentes cohortes et permet de neutraliser les effets de composition démographique particulièrement importants avec l'arrivée depuis 1996 des cohortes du baby-boom dans la tranche d'âge des 50 ans et plus.